

**Délégation générale aux ressources humaines et au dialogue social**

Direction de l'emploi et des compétences  
Service mobilité et évolutions professionnelles / CG

**Objet :** 1ère réinscription sur liste d'aptitude au grade des attachés territoriaux de conservation du patrimoine - Année 2022

## Extrait du Registre des Arrêtés

**Le Maire de la Ville de Lyon,**

Vu le code général de la fonction publique,

Vu le décret n° 91-843 du 2 septembre 1991 portant statut particulier du cadre d'emploi attachés territoriaux de conservation du patrimoine,

Vu le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale,

Vu l'arrêté portant établissement des lignes directrices de gestion en date du 02 décembre 2024 après concertation du Comité Social Territorial du 8 avril 2024,

Vu la liste d'aptitude en date du 09 décembre 2022,

Considérant les demandes écrites de réinscription des agents,

**ARRETE**

**Article 1 :** Sont réinscrits pour la troisième année sur la liste d'aptitude au grade des attachés territoriaux de conservation du patrimoine,

par ordre alphabétique, l'agent dont le nom suit :

Titre	Nom	Prénom
Mr	VUILLET	Tristan

**Article 2 :** La présente liste d'aptitude sera communiquée au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Rhône et de la Métropole de Lyon, afin que celui-ci en assure la publicité.

**Article 3 :** Les intéressés sont informés que la présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lyon sis 184 rue Duguesclin à Lyon (69003) dans les deux mois suivant sa notification.

**Article 4 :** La Directrice générale adjointe aux ressources humaines et au dialogue social de la Ville de Lyon est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera transmis au Représentant de l'Etat.

**Article 5 :** Le présent arrêté sera exécutoire dès sa transmission au représentant de l'Etat dans le département.

Lyon, le 17 décembre 2024

La Directrice générale adjointe aux ressources humaines et au dialogue social

Emmanuelle BRISSARD

Accusé de réception en préfecture  
069-216901231-20241217-24\_17601-AR  
Date de télétransmission : 23/12/2024  
Date de réception en préfecture : 23/12/2024